

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de la construction de la RC 177, le chaînon indispensable pour développer le transport rail-route

Le chantier de la route cantonale de liaison entre la zone industrielle de La Plaine, située sur les communes de Vufflens-la-Ville et d'Aclens, et la jonction autoroutière de Cossonay (RC 177) a débuté. En compagnie de 150 invités, la cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), a symboliquement donné le premier coup de pioche à ce projet majeur pour le canton. Les travaux dureront jusqu'en 2018.

«De tout temps, les voies de communication ont été les structures, les artères qui irriguent les Etats et leurs économies. Pouvoir, aujourd'hui encore, en construire de nouvelles est probablement l'un des meilleurs signes de vitalité que peut donner notre canton», a déclaré ce matin la conseillère d'Etat Nuria Gorrite. Lors de la cérémonie symbolique du premier coup de pioche, la cheffe du DIRH a scellé des documents officiels sur les vestiges d'une ancienne route celtique, située sur le tracé de la future RC 177. Un clin d'oeil au passé pour une réalisation qui va permettre au canton de bénéficier d'un important pôle logistique indispensable au développement du transport de marchandises dans la Métropole lémanique.

Actuellement en plein développement, ce site situé sur les communes de Vufflens-la-Ville et d'Aclens va permettre à de nombreuses entreprises de développer une logistique combinée entre le rail et la route. Cela permettra notamment de réduire le trafic lourd dans l'Ouest lausannois et d'améliorer les conditions de circulation et la qualité de l'air de ce secteur. La construction de la RC 177 permet également de réaliser de nombreuses mesures de renaturation et de revitalisation de la Venoge. Le tracé de la nouvelle route a été optimisé afin de réduire le bruit de la circulation, ainsi que ses impacts paysagers et environnementaux.

Pour ce chantier majeur du réseau routier cantonal, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a mis en oeuvre une démarche qui se veut exemplaire : concertation avec les partenaires locaux concernés (autorités, entreprises, agriculteurs, etc.), commission de suivi des mesures environnementales, lutte contre la sous-enchère salariale et le travail au noir en collaboration avec la Fédération

vaudoise des entrepreneurs (FVE) et les syndicats, gestion durable des matériaux (terre végétale, utilisation d'enrobés tièdes, de matériaux recyclés et d'enrobés bitumineux à faible consommation énergétique, etc.).

Pour mémoire, le 11 novembre 2014, le Grand Conseil accordait un crédit de 75,5 millions de francs au projet : 65 millions pour la route et les mesures environnementales, 6 millions pour les mesures liées aux améliorations foncières et 4,5 millions pour les fouilles archéologiques sur le tracé. Les travaux préparatoires ont pu commencer ce printemps. Le chantier durera jusqu'à la fin 2018 et se déroulera de manière simultanée dans plusieurs secteurs: élargissement de la route de la Plaine à proximité de la zone industrielle, évitements de Vufflens-la-Ville et de Penthaz.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 septembre 2015

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01 et Pierre-Yves Gruaz, directeur général, DGMR, 021 316 71 30 www.vd.ch/rc177